



RECU EN PREFECTURE
Le 26 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-20191114-005845-U-02

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 23 - Hauts du Chazal - Cession foncière au profit du C.H.U

Délibération n° 2019/005845

Hauts du Chazal

Cession foncière au profit du C.H.U

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

	Date	Avis
Commission n° 3	30/10/2019	Favorable unanime (1 abstention)

Le CHU a sollicité la commune en vue de procéder à des régularisations foncières à son profit sur le site des Hauts du Chazal.

Dans ce cadre, la commune cède des emprises foncières en nature de voirie Rue Charles Bried correspondant à l'entrée du parking du CHU (section MN n° 220p et 223p pour 81 m²) et à une voie d'accès interne au CHU (section MN n° 226p et 229p pour 377 m²).

Par ailleurs, le CHU rencontrant de grandes difficultés pour gérer le stationnement de son personnel et des visiteurs, la commune lui cède 2 198 m² en nature de délaissé (section MN n° 224, MN n° 226-229p) pour l'aménagement d'un parking non commercial également Rue Charles Bried.

Ces différentes emprises sont classées en zone UG du Plan Local d'Urbanisme.

Conformément à l'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a saisi France Domaine par courriel du 26 février 2019 en vue d'obtenir l'estimation de la valeur vénale des biens à céder.

Cette estimation en date du 14 mars 2019 a fixé à 40 €/m² l'emprise à aménager en parking et à 1 € symbolique les emprises à usage de voirie et de circulation « puisque l'opération de régularisation peut être analysée comme un transfert de charges », soit un montant global de 87 921 €.

Compte tenu de la mission d'intérêt général assumée par le CHU et de l'intérêt pour la commune de voir des places de stationnement se créer hors domaine public, celle-ci souhaite consentir un abattement de 20 % sur l'estimation France Domaine, ce qui ramène le prix de cession à 70 336,80 € net vendeur.

Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

Le terrain cédé est enregistré à l'inventaire comptable sous le n° BAT-P 65303.

La recette sera encaissée au chapitre 77.824.775.501.30100.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver cette cession au profit du CHU aux conditions mentionnées ci-dessus,
- d'autoriser M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer l'acte à intervenir.

M. FOUSSERET, M. SCHAUSS, M. BONTEMPS, M. DELBENDE et Mme DALPHIN, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe


Danielle DARD.

